Image not found or type unknown

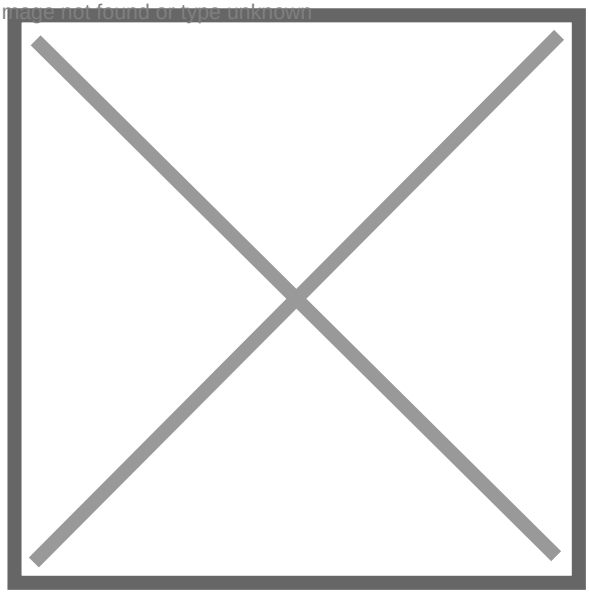

Faire changer le nom de famille de mon fils

Par **BHAMBOO**, le **11/03/2010** à **20:34**

Bonjour,

pour faire court, j'ai un garçon de 10 ans bientôt qui porte le nom de son père.
Nous n'étions pas marié, nous sommes séparés depuis 8 ans et ça fait 6 ans qu'il ne donne plus signe de vie à notre enfant ! dejà il y a 4 ans j'ai fait une demande de garde exlusive sans droit de visite et de garde.
Aujourd'hui mon fils et moi même souhaiterions qu'il ne porte plus le nom de cette homme qui ne s'est jamais occupé de lui au profit du mien.

Je voudrais savoir qu'elle procédure il me faudrait entammer pour pouvoir le faire car j'ai appris que ça n'était plus du ressort de la mairie.

Merci d'avance pour toutes les informations que vous pourrez m'apporter car c'est quelque chose qui me tient vraiment à coeur.

Par **amajuris**, le **12/03/2010** à **14:35**

bonjour,
selon ce que vous écrivez le père de votre enfant a conservé l'autorité parentale.
je ne pense pas que vous puissiez demander le changement de nom de votre enfant sans l'accord du père.
cordialement

Par **BHAMBOO**, le **12/03/2010** à **18:34**

bonjour,

j'avais oublié de le préciser j'ai également l'autorité parentale exclusive.

Donc ...?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés